

Mettre en place des ateliers d'auto-défense féministes

Domaine concerné : Action culturelle



Détails de l'action

Proposer des ateliers d'auto-défense pour donner aux publics concernés par les violences sexistes et sexuelles des outils verbaux et physiques pour savoir un peu mieux comment réagir et se protéger dans des situations de harcèlement et de violence.

Ces ateliers pourraient avoir lieu dans une salle d'animation ou dans la bibliothèque quand elle est fermée aux publics, et pourraient être proposés régulièrement (une fois par trimestre ou semestre).

Origine de l'idée

De tels ateliers sont organisés dans les locaux du centre Ruth Bader Ginsburg de Paris Anim' par un membre de l'association Stop harcèlement de rue aidé de deux autres bénévoles (un homme et une femme en général), qui jouent le rôle des agresseurs dans les mises en situation (les participantes peuvent exprimer le souhait de ne pas vivre de mise en situation d'agression jouée par un homme).

Les ateliers proposés à Paris Anim' durent trois heures, parfois plus (afin d'avoir un temps de discussion pour faire le bilan de l'atelier), ils sont en non-mixité et s'adressent soit à un public adolescent (13-17ans) ou à un public adulte (18 ans et plus). Chaque année deux créneaux « adultes » et deux créneaux « adolescents » sont proposés. On demande aux participantes de venir habillées en tenue large et confortable pour qu'elles se sentent à l'aise et avec une bouteille d'eau.

Objectifs

- Participer à la prévention contre les VSS et à l'égalité entre les genres, renforcer la confiance en soi des participantes
- Transmettre des informations utiles, participer à la formation des publics pour repérer les situations de violence, les appréhender et pouvoir se défendre
- Créer un espace de discussion à ce sujet

Besoins

Un espace suffisamment grand pour jouer des mises en situation et qui permette des discussions libres entre les participantes.

Préparation

Prise de contact avec les bénévoles de l'association **Stop harcèlement de rue** ou une autre sur votre territoire.

Prévoir les modalités des ateliers proposés, une jauge, les éléments de communication.

Communication sur les ateliers en amont (canaux habituels : internet, flyer, affiches, sur une table de valorisation d'ouvrages féministes et sur le consentement ou à proximité des collections concernés).

Piste complémentaire

- On peut envisager de faire intervenir l'association **Hands away** qui propose des ateliers contre le harcèlement scolaire et le harcèlement sexuel à destination des jeunes
- On peut également envisager de faire intervenir l'association **Riposte** afin de proposer des ateliers d'autodéfense à destination des personnes sourdes et malentendantes.